

LES CLASSES DE TRANSITION

par

C. FREINET

Elles sont l'objet essentiel de nos préoccupations.

Nous hésitons à leur consacrer une rubrique spéciale qui pourrait laisser croire que ces classes nécessitent une pédagogie particulière pour laquelle nous aurions à donner des conseils nouveaux.

Il suffit de relire les Instructions Ministérielles pour être persuadé que nous sommes préparés, par notre travail passé et présent, et par nos réalisations, à répondre aux vœux officiels des administrateurs.

Le problème angoissant est quelque peu différent.

La loi crée des classes de transition ; les Instructions Ministérielles qui font malgré tout, ou devraient, faire force de loi, recommandent nos techniques ; les maîtres nommés dans ces classes, sont donc censés les pratiquer.

Malheureusement, on a d'ordinaire choisi pour ces classes de bons maîtres, mais dont une minorité seulement connaît et a pratiqué nos techniques. Ils risquent évidemment d'y échouer plus ou moins totalement et on attribuera cet échec à notre pédagogie.

Quel remède envisager ?

Il n'y en a qu'un : le recyclage de ces maîtres. L'administration a bien prévu quelques stages officiels qui toucheront quelques centaines de maîtres. Mais à ce rythme, le recyclage des classes de transition demanderait un siècle. Il nous faut prévoir indépendamment un recyclage de démarrage qui permettra à la masse de ces maîtres de faire face à leurs obligations.

Au cours d'une réunion commune Ecole Moderne-OCCE, pendant nos récentes journées de Vence, nous avons décidé de transmettre à l'administration des propositions pour des stages de démarrage dont nous avons prévu l'encadrement et le fonctionnement. Si, (pouvons-nous le craindre ?) l'administration refuse nos concours, nous essaierons d'organiser, par nos propres moyens, des stages départementaux et régionaux d'un jour par mois. Et nous mobiliserons tous nos bons camarades pour la réussite la plus complète des 6^e de transition.

En attendant nous invitons les maîtres de classes de transition à lire le livre qui va sortir : "*Travail individualisé, et programmation*", qui leur apportera la possibilité de réorganiser leur travail avec un maximum de sécurité.

La commission *Classes de transition* continue à fonctionner. Son bulletin pourra être servi à tous les éducateurs intéressés qui en feront la demande. A bientôt donc des indications complémentaires.

C. F.